



Récylum : bilan à 2 ans

Récylum, l'éco-organisme agréé pour enlever et traiter les lampes usagées, fait le point sur la deuxième année d'activité de la filière. Bilan et objectifs pour 2008 ...

1. Où en est la filière ?

- **480 producteurs sont déjà adhérents.**

Ils mettront environ 115 millions de lampes sur le marché en 2008, soit 12.900 tonnes.

- **7.030 Points de collecte ont déjà rejoint la filière.**

Près de 13.600 conteneurs ont été livrés pour les équiper.

- Selon une enquête menée par Récylum en mai 2008, **70% des 4.300 déchèteries françaises** proposent un service de collecte des lampes. C'est ainsi **45 millions de français** qui sont desservis par la collecte en déchèterie.

- Estimation de la collecte 2008 : 4.000 tonnes, soit **31% des tonnages mis sur le marché en 2008**. En 2007, nous avons collecté 24% des tonnages mis sur le marché.

- **Les lampes collectées sont recyclées à près de 93% de leur poids**, dépassant l'objectif de valorisation de 80% exigé par la Directive DEEE.

Répartition des points de collecte :

- distributeurs grand public : 38%
- collectivités/déchèteries : 25%
- distributeurs professionnels : 22%
- électriciens/installateurs : 8%
- gros utilisateurs : 4,5%
- collecteurs de déchets : 2,5%

Répartition des lampes collectées par type de point de collecte :

- collecteurs de déchets : 45%
- distributeurs professionnels : 29%
- relampeurs/installateurs : 14%
- collectivités locales/déchèteries : 6%
- gros utilisateurs : 4%
- distributeurs grand public : 2%

2. Rappel : situation de départ

Les lampes à économie d'énergie (tubes fluorescents, lampes fluo compactes...) consomment jusqu'à 5 fois moins d'énergie que les ampoules à incandescence et ont une durée de vie jusqu'à 10 fois supérieure. Le bénéfice environnemental de leur usage est total dès lors qu'elles sont recyclées. Or, jusqu'au démarrage de la filière mise en place par Récylum, seulement 15% des lampes étaient collectées et traitées par des prestataires spécialisés.

Répartition du gisement de lampes usagées par détenteurs :

- Particuliers : 15%
- Petits professionnels (artisans, commerçants) : 35%
- PME : 40%
- Gros industriels, gros tertiaires et collectivités locales : 10%

3. Déploiement de la filière dans les DOM

Depuis le 15 novembre 2007, la filière se déploie progressivement dans les DOM.

- Guadeloupe : 49 Points de collecte
- Martinique : 27 Points de collecte
- Réunion : 65 Points de collecte
- Guyane : en cours

Contacts presse

Récylum, Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • oplantard@recylum.com

Comme Une Image, Sophie Leudière • Tél. : 01 39 85 21 64 • sophie@commeuneimage.fr

Récylum est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour l'élimination des lampes usagées. Il est chargé d'organiser la collecte, et de prendre en charge l'enlèvement, le transport et le recyclage des lampes. Pour en savoir plus : www.recylum.com – 0810 001 777 (prix d'un appel local)

